ADDENDUM AUX CONDITIONS TARIFAIRES POUR LES PROFESSIONNELS

1ER JANVIER 2027

Vous trouverez ci-après, en **bleu**, les nouvelles conditions tarifaires pour les opérations initiées dans le cadre de votre activité professionnelle, qui seront modifiées par rapport à celles du 1er janvier 2026.

Vous pouvez consulter l'ensemble de nos conditions tarifaires sur le site mabanquepro.bnpparibas* ou en agence.

- Vous êtes réputé avoir accepté ces nouvelles conditions si vous n'informez pas la Banque de votre refus avant le 1er janvier 2027.
- Vous pouvez refuser les nouvelles conditions liées à la gestion de votre compte de dépôt ou à celle de votre carte en **résiliant** votre convention de compte de dépôt ou votre contrat carte **sans frais avant le 1er janvier 2027.**
- Pour tout autre produit ou service concerné, reportez-vous aux conditions de résiliation prévues dans le contrat relatif à ce produit ou service.

À défaut de résiliation avant le 1er janvier 2027, les nouvelles conditions tarifaires s'appliqueront.

Si vous avez des interrogations sur ces modifications ou sur les modalités et conséquences du refus des nouvelles conditions, vous pouvez vous rapprocher de votre conseiller habituel.

Les tarifs indiqués dans ce document sont exprimés en euros, hors taxes. Il s'y ajoute, lorsqu'elle est due, la TVA au taux en vigueur à la date de l'opération. Les commissions soumises, partiellement ou totalement, à la TVA sont signalées par la mention "HT".

*Coût de connexion selon opérateur.

BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change



BANQUE À DISTANCE

Échanges de fichiers

▸ **Pour vous identifier et pour sécuriser vos opérations sur Ma Banque Entreprise Évolution et Échanges de Fichiers Évolution, nous vous proposons deux solutions :**

- **La Clé Digitale Entreprise** (disponible via l'application Ma Banque Entreprise sur iOS ou Android) est une solution qui permet de s'authentifier et de valider les ordres et instructions sur le portail Ma Banque Entreprise grâce à l'envoi d'une notification sur un smartphone préalablement enregistré.
- **Certificat électronique**
 - SWIFT 3SKey modèle USB PRO **sur devis**

Solution de gestion et de communication

▸ **Vous avez besoin d'une solution Internet pour envoyer et recevoir vos fichiers**

- **NetCash** est une solution Internet de télétransmission interbancaire qui permet de :
 - gérer l'ensemble de vos comptes bancaires domestiques et internationaux avec l'ensemble de vos banques et de suivre votre position quotidienne de trésorerie ;
 - créer ou importer des fichiers et instruire vos opérations bancaires (virements et prélèvements SEPA, virements non SEPA, remises de lettres de change relevé et de bons à payer) ;
 - exploiter les relevés issus de l'ensemble de vos banques.
- **Abonnement à NetCash Simplicité** à partir de **62,70€ HT** / mois (jusqu'à 10 comptes et hors abonnement au service « Échanges de Fichiers »).

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT ET D'ENCAISSEMENT

Carte bancaire : paiements et retraits d'espèces

▸ Vous avez besoin d'une carte de paiement et de retrait

La Carte Visa Business BNP Paribas vous permet de régler vos fournisseurs, vos frais de déplacements professionnels et d'effectuer des retraits en France et à l'étranger, en bénéficiant de garanties d'assistance et d'assurances adaptées à votre vie professionnelle.

La tarification de notre gamme de cartes évolue pour devenir mensuelle à compter du 1er semestre 2027.




	Visa Business	Visa Gold Business
Cotisation (-50% sur la 2de carte[1])	4,80 €/mois soit 57,60 €/an	11,70 €/mois soit 140,40 €/an
Retrait au distributeur automatique de billets (DAB) en France et dans la zone euro : *Date de valeur du retrait : jour du retrait + 1 jour ouvré[2]* > aux DAB du réseau BNP Paribas ou Cash Services	GRATUIT	
> aux DAB BNP Paribas Global Network[3]	GRATUIT[4]	
> aux DAB du réseau d'une banque partenaire de Global Alliance[3]	GRATUIT[4]	
> aux DAB des autres établissements	1,20 €/retrait, au-delà de 6 retraits/mois[4]	GRATUIT[4]

Carte bancaire : encaissements (Monétique)

	Axepta BNP Paribas	
	Offre 1 Arrêt de la commercialisation de l'offre 1 à partir du 1er novembre 2026	**Offre 2**
Canal de vente	Internet, smartphone, tablette, vente par correspondance	
Forfait mensuel	18€ HT 100 transactions incluses	25€ HT 250 transactions incluses
Transaction supplémentaire	0,20€ HT	0,15€ HT
Service inclus dans le forfait	Pack fraude 1, accès au Back Office, création de paiement, abonnement, One click, Protocole 3DS	

Effets de commerce

▸ Vous réglez vos fournisseurs par effet de commerce payable à l'étranger

- **Paiement[5] d'un effet** 1 ‰ / effet
 - Minimum **45 €** / effet
 - Maximum 705 € / effet
- **Présentation à l'acceptation** 40 € / effet
- **Message Swift** 26 € / message envoyé
- **Courrier express sécurisé** **35 €** / pli envoyé
- **Demande de sort ou intervention diverses** **45 €** / effet

▸ Vous remettez à l'encaissement un effet payable à l'étranger

Date de valeur pour les opérations sans change : date de règlement interbancaire. Date de valeur pour les opérations avec change : date de règlement interbancaire + délai de change (2 jours ouvrés).

Encaissement[5] d'un effet 1 ‰ / effet
- Minimum **45 €** / effet
- Maximum 705 € / effet

- **Envoi à l'acceptation** 40 € / effet
- **Message Swift** 26 € / message envoyé
- **Courrier express sécurisé** **35 €** / pli envoyé
- **Demande de sort ou intervention diverses** **45 €** / effet

Virement

▸ Vous émettez un virement non SEPA[6]

Date de valeur appliquée (compte en euros) : date d'exécution de l'opération

	BNP Net Professionnels (mabanquepro.bnpparibas et l'application "Mes Comptes")		**Ma Banque Entreprise Évolution** (mabanqueentreprise.bnpparibas)	**Télétransmission** (EBICS, Transnet)	**Agence / Service Client**
	Opération libellée dans la devise du pays du bénéficiaire	Opération libellée en euros ou dans une devise différente de la devise du pays du bénéficiaire	Opération libellée en devises ou en euros hors SEPA	Opération libellée en devises ou en euros hors SEPA	Opération libellée en devises ou en euros hors SEPA
Commission d'émission[7]	**GRATUIT**[8]	**15 €**	**9,50 €**	**9,50 €**	20 €
Change	**Taux de change en vigueur au moment de l'opération[9]**				
Commission additionnelle si IBAN, BBAN ou code BIC[10] absent ou erroné	—	—	12,90 €	12,90 €	12,90 €
Commission additionnelle si option « sans frais pour le bénéficiaire »	—	—	20,50 €	20,50 €	20,50 €
Commission additionnelle si option « virements urgents »	—	—	6,50 €	6,50 €	**6,50 €**

(1) La 2e carte doit être émise sur le même compte. **(2)** Jour ouvré : selon les critères de la Banque de France, du lundi au vendredi, même si l'agence BNP Paribas ou automate Cash Services sont ouverts le samedi. **(3)** La liste est disponible sur le https://mabanquepro.bnpparibas/fr/notre-offre-pro/comptes-cartes-et-services/cartes-et-autres-moyens-de-paiement/decouvrir-toutes-les-cartes-bancaires/vos-retraits-a-l-etranger ou sinon mabanquepro.bnpparibas dans la rubrique Comptes, cartes et services/Cartes et autres moyens de paiements BNP Paribas Global Network & Global Alliance. **(4)** Hors frais de change et frais éventuels appliqués par les banques étrangères correspondantes. **(5)** Hors éventuelle commission de change. **(6)** Le virement non SEPA est un virement exécuté dans la zone SEPA dans une devise autre que l'euro, ou en euros hors zone SEPA. **(7)** Hors frais éventuels du correspondant. **(8)** Sous réserve de fournir les informations requises indiquées dans le formulaire de saisie. À défaut, une commission d'émission de 15 € s'applique. **(9)** Le taux de change appliqué inclut la marge commerciale de BNP Paribas. **(10)** BIC Swift : identifiant normalisé des institutions financières qui permet d'identifier une banque d'une manière unique.

Chèques

- Remise de chèque(s) libellé(s) en euros sur une banque française en agence ou auprès d'un automate Cash Services..... **GRATUIT**
- Remise de chèque(s) libellé(s) en euros sur une banque française en ligne (hors frais postaux)[1]..... **GRATUIT**

▸ Autres prestations sur virements non SEPA émis (par opération)

- **Demande du Client de retour de fonds ou d'avis de sort[2]**. 12,50€ HT
- **Modification sur demande du Client de ses instructions** 12,90€

Les prestations donnant lieu à une commission additionnelle en permettant au client de modifier ses instructions à sa demande ne seront plus fournies à compter du 1er janvier 2027.

Prélèvements SEPA / Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA

▸ Les prélèvements SEPA au crédit de votre compte

- **Prélèvements SEPA au crédit de votre compte**
 (par ou sans télétransmission)
 Date de valeur appliquée : date de règlement interbancaire
 - Remise validée par votre agence..... 7€/remise
 - Remise de prélèvements validée via la télétransmission (échange de fichiers)..... **GRATUIT**
 - En + par prélèvement..... **0,46€**
- **Frais d'annulation ou de modification d'une remise ou d'une opération**..... **15€**/prélèvement modifié ou annulé
- **Gestion des indentifiants Créanciers SEPA ICS**
 - **Demande d'ICS à la Banque de France**..... **70€**

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Incidents de paiement

- **Sur virement** (par opération)
 Rejet reçu sur virement..... **7€**

Incidents d'encaissement

- **Prélèvement SEPA remis et revenu impayé**..... **16€**/impayé
 Date de valeur appliquée : date de règlement de l'opération initiale de prélèvement revenue impayée.

FINANCEMENTS ET CRÉDITS

Financement court terme et affacturage

Commission d'engagement*... 1% annuel du montant du découvert autorisé

(1) Par voie postale affranchie après les avoir scannés dans l'application mobile « Mes comptes » **(2)** Sous réserve d'acceptation par la Banque et hors cas d'erreur imputable à la Banque ou de fraude. Frais facturés indépendamment de l'issue de la demande.

Liée à la confirmation du découvert, elle est calculée sur la base du montant autorisé et perçue au début de chaque période d'arrêtés de compte.

*Dans le cadre de la révision des conditions tarifaires applicable à compter du 1er janvier 2027, une commission d'engagement est intégrée pour les découverts autorisés. Elle sera applicable aux contrats de découverts disposant des clauses spécifiques encadrant cette commission.

▸ Vous souhaitez financer votre poste Client

L'**Affacturage** est une solution d'accompagnement globale proposée par notre filiale BNP Paribas Factor intégrant achat et financement de factures, garantie contre le risque d'insolvabilité clients, relance et recouvrement.

Ligne de cession de créances « Dailly »

- Frais de gestion Minimum **178 €** / trimestre
- Notification des factures (hors frais d'envoi en recommandé) **35 €** / notification
- Lettre de relance (hors frais d'envoi en recommandé)..... **35 €** / lettre
- Réédition d'un bordereau de décompte des commissions..... 3,20 € / bordereau

⊕ Gestion des dossiers de financement

▸ Les diverses prestations liées à la gestion administrative de vos dossiers de financement

- **Réédition d'un tableau d'amortissement** (hors modification des conditions financières du prêt concerné) **31 €** HT / dossier
- **Changement de compte de prélèvement** **26 €** / opération
- **Changement de quantième** (date de prélèvement du prêt) **127,50 €** / opération
- **Demande de décompte**..... 33 € / demande
- **Frais de mainlevée de nantissement**..... **127,50 €** / demande
- **Frais de mainlevée d'hypothèque** **127,50 €** / demande
- **Indemnités minimums pour remboursement anticipé d'un prêt** **424 €** / prêt

Le calcul des indemnités de remboursement anticipé est défini dans le contrat de prêt.

- **Toute modification nécessitant la rédaction d'un avenant.**

▸ Demande de caution bancaire

- **Commission d'utilisation :** Taux annuel - minimum **40 €** / trimestre

- **Frais liés à l'établissement de :**
 - Acte standard (modèle standard préétabli)..... **70 €**
 - Acte non standard..... à partir de **170 €**
 - Avenant (modification apportée à l'acte d'origine)..... **70 €**

Conservation du portefeuille titres et les autres services

▸ Les autres services

- **Transfert de titres**
 - Transfert de Compte d'Instruments Financiers vers une autre agence BNP Paribas..... **GRATUIT**
 - Transfert de titres vers un autre établissement.... **0,10 % de la valeur des titres avec un minimum de 500 € et un maximum de 5000 €.**

Pour toute information, BNP Paribas est à votre disposition :

Service Client 3478 Service gratuit + prix appel
Lundi-vendredi 8h-20h/Samedi 8h-18h (hors jours fériés)

Conseiller

Site **mabanquepro.bnpparibas***

Application **"Mes comptes"****
pour tablettes et smartphones

*Coût de connexion selon opérateur.

**Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : gratuit et illimité, hors coût de communication ou de fourniture d'accès à Internet et hors alertes par SMS.

BNP Paribas, SA au capital de 2 203 201 214 € - Siège social : 16 boulevard des Italiens, 75009 Paris. Immatriculée sous le n° 662 042 449 RCS Paris. ORIAS n° 07 022 735 (www.orias.fr). **STUDIO BCEF** – MN37702 09/2026. Ce document est imprimé sur du papier certifié. N° ADEME : FR200182_01XHWE.

BAC DE TRI

BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change